



Proposition

Proposant : TTC Zürich-Affoltern
Instance compétente : Assemblée de la LN
Date de notification : 23 août 2023
Date de vote : 23 septembre 2023
Entrée en vigueur : Saison 2024/25

Règlement sportif 50.5.2

1ère proposition de modification : retour à l'ancien système avec tour préliminaire et tour retour sans création de nouveaux groupes après le tour préliminaire.

Justification :

La valeur sportive, en particulier du premier tour (1ère phase de groupe), a été réduite à presque rien par le nouveau mode, car toutes les équipes repartent à zéro pour le deuxième tour et tous les points gagnés au premier tour sont donc perdus. Il est donc totalement indifférent de savoir quels joueurs seront utilisés dès qu'il est établi que l'on finira à coup sûr dans le groupe de promotion ou de relégation. En conséquence, ces équipes jouent très souvent avec des joueurs nettement sous-classés, ce qui, d'une part, a des répercussions sur le niveau de la ligue et, d'autre part, entraîne des distorsions de jeu. L'objectif principal est de se qualifier pour le groupe de promotion à l'issue du premier tour. Si cet objectif est atteint et que l'équipe ne peut ou ne veut finalement pas être promue, ces équipes jouent également le second tour avec des joueurs de niveau inférieur. En revanche, les équipes qui finissent dans le tour de relégation et qui abandonnent pour ainsi dire les derniers matchs de la première phase de groupe se présentent au tour retour avec leur meilleure équipe et parviennent ainsi à se maintenir, ce qui n'aurait pas été possible avec l'ancien système, car trop de points avaient déjà été perdus au tour préliminaire. En résumé, on peut donc constater que le nouveau mode diminue nettement la valeur sportive des ligues LNB et LNC et qu'il en résulte souvent des matchs nettement moins attrayants.

Si la 1ère proposition est rejetée, l'amendement suivant est proposé :

2ème proposition de modification : Les points gagnés jusqu'à la fin de la 1ère phase de groupe sont repris dans la deuxième phase de groupe. En outre, tous les matchs contre les mêmes équipes que celles de la 1ère phase de groupe ne devraient pas avoir lieu dans la même salle (c'est-à-dire deux matchs à domicile ou deux matchs à l'extérieur).

Justification :

Pour ne pas dévaloriser complètement le premier tour, il faudrait au moins reprendre les points acquis jusqu'à présent pour la deuxième phase de groupe. Cela réduit les jeux tactiques décrits plus haut et rend plus intéressant pour les équipes de se battre pour chaque point possible, en particulier pour le tour de relégation. Il faudrait en outre éviter d'avoir à jouer deux fois à domicile ou deux fois à l'extérieur dans tous les matchs contre les mêmes équipes de la 1re phase de groupe.

Le comité de la NL recommande de rejeter les deux propositions de modification du TTC Zürich-Affoltern. Le mode actuel a été élaboré de manière approfondie et un retour en arrière après une seule saison jouée est précipité et non professionnel. De plus, le fait de prendre les points obtenus lors du premier tour pour les reporter sur le second tour peut fausser complètement un championnat en raison des différents adversaires.